

Zimbra**dut@pordic.fr**

projet circuit moto

De : Jacqueline ERHEL

mar., 04 déc. 2018 10:13

Objet : projet circuit moto**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>**Répondre à :** Jacqueline ERHEL

Dans le cas de l'enquête publique concernant le PLU de Tréméloir Pordic, Je m'inquiète de voir la création d'une zone 1 AUY sur le terrain de l'aéroport.

En effet la loi littorale d'où nous dépendons dit que:"toute extention doit se faire en continuité avec les villages existants, ou en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement". or ce n'est pas le cas dans cette zone..

De + la proportion de zones humides a été fortement diminuée.L'implantation de cette nouvelle zone d'activité ne semble pas aller dans le sens de la protection de l'environnement et surtout des zones humides.

De + nous sommes très inquiets des futures nuisances sonores que cette modification du PLU pourrait entraîner..

Il y a un non respect des règles de loi et de protection de l'environnement.

Espérant votre compréhension, je vous prie d'agréer Monsieur le Président de la commission d'enquête mes respectueuses salutations.
